



Direction des Opérations

Service  
de l'Information  
Aéronautique

D S N A

**BUREAU NOTAM INTERNATIONAL**

☎ : 05 57 92 57 92  
Fax : 05 57 92 57 99  
RSFTA : LFFAYNYX  
✉ : [bni.sia@regis-dgac.net](mailto:bni.sia@regis-dgac.net)  
Site SIA : <http://www.sia.aviation-civile.gouv.fr>

**SUP AIP  
044/10**

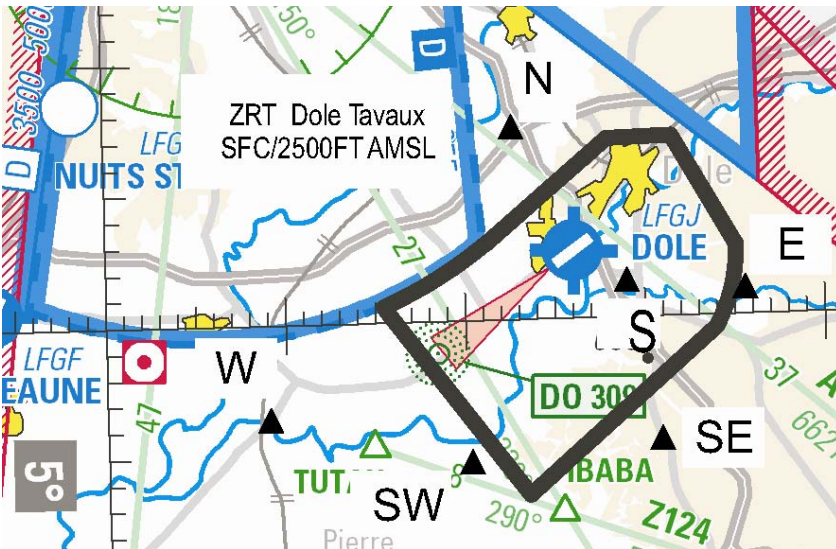
Date de publication : 22 AVR

**LIEU : FIR Reims (LFEE)**

**VALIDITE : Du 22 Avril 2010 jusqu'à une date annoncée par NOTAM**

**OBJET : Evaluation d'une ZRT autour de l'AD de DOLE TAVAU**

Annule et remplace le SUP AIP 035/10



ACTIVITÉ
Procédure et circulation d'aérodrome

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
22 Avril jusqu'à une date annoncée par NOTAM, pendant les horaires publiés

INFORMATION DES USAGERS
DOLE TWR ou DOLE INFO: 130.775 MHz

ORGANISME A CONTACTER
Chef circulation aérienne de l'Aérodrome de Dôle Tavaux : 03 84 71 97 15

CONDITIONS DE PENETRATION
<p><b>CAG/CAM :</b> Contact radio obligatoire avec DOLE TWR ou DOLE INFO sur 130.775 MHz ; Pénétration autorisée après contact radio avec DOLE TWR 130.775 MHz pendant les horaires ATC ; Pénétration après contact radio avec DOLE INFO 130.775 MHz pendant les horaires AFIS ;</p> <p><b>CAG VFR/CAM V :</b> Conditions météorologiques en cas d'activité CAG IFR en cours : Visibilité supérieure ou égale à 3000 m et plafond supérieur ou égal à 1500 FT ; Contact radio requis une minute avant la rejointe des points de compte-rendu obligatoire E, N, SE, SW, W ; Transits et cheminements en vue d'un atterrissage ou après décollage recommandés via les points précités, après instruction de DOLE TWR ou information auprès de DOLE INFO</p>

SERVICES RENDUS
<p><b>CAG/CAM :</b> Les services d'information de vol et d'alerte sont rendus dans la ZRT Dôle par DOLE TWR pendant les horaires ATC et par DOLE INFO pendant les horaires AFIS. Pendant les horaires ATC, les services de contrôle, d'information de vol et d'alerte sont rendus par DOLE TWR dans la circulation de l'aérodrome de Dôle Tavaux.</p>

COORDONNEES GEOGRAPHIQUES ET LIMITES VERTICALES

47°06'47"N - 005°28'10"E

47°06'50"N - 005°31'45"E

47°02'38"N - 005°35'11"E

Arc de cercle sens horaire de 6.2 Nm de rayon centré sur :

47°02'34"N - 005°26'06"E (ARP Dôle Tavaux)

46°59'30"N - 005°34'00"E

46°53'18"N - 005°23'24"E

47°00'28"N - 005°15'37"E

Arc de cercle sens antihoraire de 17 Nm de rayon centré sur :

47°16'15"N - 005°05'50"E

47°02'51"N - 005°21'13"E

47°06'47"N - 005°28'10"E

Limites verticales : SFC 2500 FT AMSL

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'attention des usagers est tout particulièrement attirée sur le contour de la ZRT qui est décrit hors protection des trajectoires IFR dans leur totalité. Les conditions d'exploitation sont mises en œuvre en conséquence, notamment les conditions météorologiques minimales, les points de compte-rendu obligatoire et les points d'attente pour les appareils en CAG VFR et en CAM V. Aucune attente n'est possible aux points de compte-rendu obligatoire E et S.

Points de compte-rendu obligatoire :

-E : Belmont 47°01'00"N - 005°35'40"E ;

-S : Parcey 47°01'23"N - 005°29'04"E.

Points de compte-rendu obligatoire et d'attente :

-N : Saint-Seine-en-Bâche 47°07'19"N - 005°22'52"E (croisement-autoroutier) ;

-SE : Tassenières 46°55'20"N - 005°30'50"E ;

-SW : Neublans Abergement 46°54'37"N - 005°20'14"E ;

-W : Navilly 46°56'24"N - 005°09'05"E.